

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
L 1	1^{er} janvier • Début des déclarations aides animales AO, AC, aides bovines à l'UGB, VSLM, cliquez ici • Date début dépôt de dossier «protection des troupeaux contre la prédation», cliquez ici	J 1	1^{er} février • Les apports d'engrais azotés et les épandages de fertilisants de type II peuvent reprendre	V 1	1^{er} mars • Début de présence obligatoire d'une jachère «IAE»	L 1	1^{er} avril • Ouverture de Télépac pour déclarations PAC : aides découplées couplées ICHN MAEC BIO assurances, cliquez ici • Réouverture du dispositif 201 : investissement pour mon exploitation d'élevage	M 1	1 mai • Bassin versant Roubion - Jabron - relevé de compteur à envoyer à l'OUGC 26	S 1	1 juin • Faire relevé des compteurs d'irrigation. Transmettre à l'OUGC 26 uniquement les relevés des compteurs des prélèvements individuels (pas des bornes collectif)
M 2		V 2		S 2		M 2		J 2	4 mai • Date butoir de déclaration annuelle de TVA pour exercice sur année civile (RSA et RSI)	D 2	
M 3		S 3	1 février • Début de période de détention obligatoire (PDO) ovins/caprins	D 3	1^{er} mars • Vous pouvez détruire vos CIPAN de légumineuses pures	M 3		V 3		L 3	En juin • Pensez à réaliser une analyse d'eau d'irrigation tous les 4 ans pour chacun de vos forages
J 4	1^{er} janvier • Finaliser la réflexion pour souscrire une assurance récoltes	D 4		L 4		J 4	En avril • Pensez à fractionner vos apports d'azote	S 4		M 4	
V 5		L 5		M 5	En mars • Il est toujours temps de réaliser vos prélèvements de terre pour les analyses complètes. • Pensez à renseigner votre cahier d'épandage au fur et à mesure des apports	V 5		D 5	9 mai • Début de la période d'interdiction de broyage et fauchage des jachères	M 5	
S 6		M 6		J 7		D 7	8 avril • Pensez à la date de début de déclaration de vos revenus en ligne en Drôme	M 7		J 6	1^{er} jeudi de juin • Collecte d'emballages vides dans la Drôme et l'Ardèche, cliquez ici
D 7	En janvier • Pensez à réaliser vos prélèvements de terre pour les analyses RSH	J 8	5 février • Date butoir paiement acompte trimestriel TVA (Régime simplifié agricole)	V 8		L 8		M 8		V 7	
L 8		V 9		S 9		M 9	En avril • Pensez à demander le remboursement TIPP N-1 sur le site Chorus pro	J 9	10 mai • Fin de période de détention obligatoire (PDO) ovins/caprins	D 9	10 juin • Fin de la période du dépôt tardif d'une déclaration de surfaces PAC
M 9		S 10		D 10	En mars • Si vous souhaitez vous convertir en AB, engagez les démarches auprès de votre organisme certificateur, cliquez ici	J 10		V 10		L 10	
M 10		D 11		L 11		M 10		S 11	15 mai • Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici	M 11	13 juin • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
J 11		L 12	15 février • Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu	M 12		V 12		D 12	15 mai • Date limite d'engagement en bio pour percevoir aides CAB sur l'année • Date limite de soutien à la certification dans un système de qualité, cliquez ici • Date limite de dépôt en DDT des clauses de transfert de DPB et demandes à la réserve, cliquez ici	J 13	14 juin • Date limite de dépôt de demande d'aide du dispositif 201 : investir pour mon exploitation d'élevage
V 12	15 janvier • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés	M 13		M 13		S 13		L 13		M 12	
S 13		J 15	15 février • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés	V 15	15 mars • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés	D 14	15 avril • Début de présence obligatoire des jachères «IAE mellifères»	M 14		V 14	
D 14		M 14		S 16		M 16	15 avril • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés	J 16	15 mai • Fin des déclarations PAC : aides découplées et couplées, ICHN, MAEC, Bio (CAB), assurance	D 16	15 juin • Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
L 15		J 15		D 17	16 mars • Début d'interdiction de tailler les haies et les arbres pendant la nidification des oiseaux (BCAE 8)	M 17		V 17	15 mai • Fin des déclarations PAC : aides découplées et couplées, ICHN, MAEC, Bio (CAB), assurance	L 17	15 juin • Semez vos couverts d'été (Sorgho, moha...)
M 16	16 janvier • Les épandages de fertilisants de type 0 et I peuvent reprendre	V 16		L 18		J 18		S 18		M 18	
M 17		S 17	15 février • Fin de la présence obligatoire des cultures secondaires PAC.	M 19		V 19	19 avril • Date limite de dépôt dispositif 203 : investir dans les productions végétales pour limiter les risques climatiques et sanitaires	D 19		J 20	17 juin • Fin de la période d'interdiction de broyage et fauchage des jachères
J 18		D 18		L 18		S 20		L 20	16 mai • Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés	V 21	
V 19		L 19	En février • Préparation des clauses de transfert de DPB En savoir plus, cliquez ici • Prenez RDV avec votre conseiller Chambre d'agriculture pour votre dossier PAC, cliquez ici • Début des paiements pour les aides couplées végétales et VSLM	M 19		D 21		M 21		D 23	
S 20		M 20		J 21		L 22		J 23		L 24	
D 21		V 23		V 22		M 23		V 24	26 mai • Pensez à la date de fin de déclaration de vos revenus en ligne en Drôme dont bénéfiques agricoles • Pensez aux crédits d'impôt formation, bio, remplacement pour congé... nb : RSA pour un exercice comptable non calqué sur l'année civile, la déclaration doit se faire au plus tard le 5ème jour ouvré du 5ème mois après la clôture	M 25	
L 22		S 24	En février • Pensez à la déclaration préalable à l'embauche obligatoire 8 jours avant l'arrivée d'un(e) salarié(e)	S 23		J 25		S 25		D 26	
M 23		D 25		L 25	28 mars • Date limite de dépôt de demande d'aide complète 302 : transformer et vaolriser mes productions agricoles	V 26		D 26		L 27	
M 24	31 janvier • Date limite demande dégrèvement TFNB (taxe foncière sur le non bâti) pour les JA installés dans l'année, cliquez ici	L 26		M 26		S 27		M 28	31 mai • Date limite dépôt de dossiers «Protection des troupeaux contre la prédation», cliquez ici • Date limite d'implantation d'un couvert jachère • Date limite de dépôt dossier du dispositif 202 : investir dans les productions végétales	J 27	
J 25		M 27	28 février • Date limite de la contractualisation d'une assurance multi-risques climatiques viticulture, arboriculture et petits fruits	J 28	Fin mars • Début des paiements MAEC et bio	D 28		J 30		V 28	30 juin • Date limite de déclaration de vos revenus professionnels à la MSA
V 26		D 28		V 29	31 mars + ou - 30 jours • Période de présence consécutive des animaux hors bovins pour le calcul du chargement ICHN • Date limite de la contractualisation d'une assurance multi-risques climatique grandes cultures de printemps	L 29		M 29		S 29	
S 27		J 29	Fin février • Début du paiement des aides assurance récoltes	S 30		M 30		J 30		D 30	30 juin • Dernier jour pour apporter de l'engrais azoté sur culture de printemps • Ne semez pas vos CIPAN avant les 1ères pluies d'août
D 28				D 31				V 31			
L 29	31 janvier • Date limite de dépôt du dossier 205 : investissement sur mon exploitation dans les systèmes d'irrigation agricoles • Fin des déclarations aides animales AO, AC										

VACANCES SCOLAIRES

JUILLET

L 1	En juillet
M 2	• N'oubliez pas de laisser les repousses de colza en place au moins 1 mois après la récolte
M 3	• Fin d'épandage d'azote sur grandes cultures de Printemps
J 4	
V 5	27
S 6	
D 7	
L 8	
M 9	
M 10	
J 11	
V 12	
S 13	
D 14	
L 15	15 juillet
M 16	• Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
M 17	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
J 18	15 juillet
V 19	• Date limite de dépôt dossier 305 Démarche collective de Promotion Signes Officiels de Qualité
S 20	
D 21	
L 22	
M 23	
M 24	
J 25	
V 26	
S 27	
D 28	
L 29	
M 30	
M 31	

AOÛT

J 1	
V 2	31
S 3	
D 4	
L 5	05 août
M 6	• Date butoir paiement acompte trimestriel TVA (Régime simplifié agricole)
M 7	
J 8	
V 9	
S 10	10 août
D 11	• Destruction obligatoire des ambrosies en fleur, cliquez ici
L 12	
M 13	
M 14	
J 15	15 août
V 16	• Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
S 17	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
D 18	15 août
L 19	• C'est le moment de semer les CIPAN et cultures dérobées BCAE 8
M 20	15 août
M 21	• Fin d'interdiction de tailler les haies et les arbres pendant la nidification des oiseaux (BCAE 8)
J 22	22 août
V 23	• Date limite de dépôt dossier 302 : transformer et valoriser mes productions agricoles
S 24	
D 25	
L 26	35
M 27	
M 28	
J 29	
V 30	30 août
S 31	• Pensez à semer vos couverts derrière tournesols

SEPTEMBRE

D 1	1^{er} septembre
L 2	• Autorisation de retourner un couvert jachère si présence depuis 6 mois hors jachère «IAE mellifères»
M 3	• Début de la période pour la couverture des sols en interculture longue sur TA hors zone vulnérable : choisir 6 semaines
M 4	
J 5	
V 6	36
S 7	
D 8	En septembre
L 9	• ZNT -Semez vos bandes enherbées
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	15 septembre
L 16	• Bassin versant de la Drôme - relevé de compteur intermédiaire à envoyer à l'OUGC 26
M 17	15 septembre
M 18	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
J 19	38
V 20	20 septembre
S 21	• Fin de la période du droit à l'erreur pour la déclaration PAC.
D 22	
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	

OCTOBRE

M 1	1 octobre
M 2	• Fin de campagne irrigation - relevé de compteur - compléter le formulaire de l'OUGC
J 3	1^{er} octobre
V 4	• Début de présence obligatoire des cultures dérobées utiles pour BCAE 8 option 7%
S 5	1^{er} octobre
D 6	• Début d'interdiction d'épandage des fumiers/fientes de volailles et tout autre effluent de type II sur cultures implantées à l'automne
L 7	
M 8	2 octobre
M 9	• À partir d'aujourd'hui, si vous récoltez des cultures il n'y a plus d'obligation de semer une CIPAN
J 10	10 octobre
V 11	• Pensez à broyer et à enfouir les cannes de maïs et sorgho dans les 15 jours suivant la récolte
S 12	
D 13	14 octobre
L 14	• Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
M 15	15 octobre
M 16	• Dernier jour pour semer vos CIPAN
J 17	• En sol argileux (>31% A), vous pouvez envisager de détruire vos CIPAN si 8 semaines minimum de présence
V 18	15 octobre
S 19	• Fin de présence obligatoire des jachères «mellifères»
D 20	15 octobre
L 21	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
M 22	16 octobre
M 23	• Début des acomptes PAC pour les aides découplées, couplées animales et l'ICHN
J 24	
V 25	
S 26	43
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	
J 31	31 octobre
	• Date limite de paiement de la cotisation assurance récoltes liée à la PAC

NOVEMBRE

V 1	1^{er} novembre
S 2	• Paiement des fermages de l'année, cliquez ici
D 3	1^{er} novembre
L 4	• Si vos CIPAN ont plus de 2 mois vous pouvez envisager de les détruire
M 5	5 novembre
M 6	• Date butoir paiement acompte trimestriel TVA (Régime simplifié agricole)
J 7	En novembre
V 8	• Pensez à faire votre prévisionnel de fertilisation et n'oubliez pas d'enregistrer vos rendements dans le cahier d'épandage
S 9	
D 10	14 novembre
L 11	• Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
M 12	15 novembre
M 13	• Date limite d'information sur l'évolution du ratio régional PP/SAU
J 14	• Début de présence des cultures secondaires PAC
V 15	3^{ème} jeudi de novembre
S 16	• Collecte d'emballages vides dans la Drôme et l'Ardèche
D 17	15 novembre
L 18	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
M 19	• Date limite paiement taxe foncière
M 20	15 novembre
J 21	47
V 22	15 novembre
S 23	• Date limite de réception des formulaires pour l'irrigation. Passer cette date aucun dossier n'est enregistré pour les volumes 2024
D 24	
L 25	25 novembre
M 26	• Fin de présence obligatoire des cultures dérobées utiles pour BCAE 8 option 7%
M 27	30 novembre
J 28	• Date limite de dépôt en DDT du formulaire de déclaration de contrat d'assurance récoltes
V 29	• Fin de la période pour la couverture des sols en interculture longue sur TA hors zone vulnérable (choisir 6 semaines).
S 30	• Date limite de contractualisation d'une assurance multi-risques climatique grandes cultures d'hiver

DÉCEMBRE

D 1	En décembre
L 2	• C'est le moment de choisir quelle analyse de sol vous allez réaliser pour l'obligation Directive nitrates
M 3	
M 4	49
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	15 décembre
V 13	• Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, cliquez ici
S 14	15 décembre
D 15	• Début des soldes PAC pour les aides découplées, couplées animales et l'ICHN
L 16	16 décembre
M 17	• Date limite d'envoi DSN pour les entreprises < 50 salariés
M 18	15 décembre
J 19	• Fin des possibilités d'épandage sur cultures en zone vulnérable
V 20	Mi-décembre
S 21	• Temps de réflexion et d'analyse pour souscription d'un contrat assurance récoltes l'an prochain
D 22	
L 23	52
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	31 décembre
M 31	• Date limite de contractualisation d'une assurance multi-risques climatique prairies